

## **Quelle est la valeur de la recherche universitaire subventionnée par Loto-Québec ?**

On sait que c'est Loto-Québec qui, depuis environ vingt ans, subventionne la recherche qui se fait chez nous sur les loteries et les jeux de hasard. Mais, ce que l'on sait moins par contre, c'est que, depuis 1998, suite à la multiplication effarante du nombre de joueurs compulsifs, Loto-Québec s'est plus spécifiquement dotée d'une "Direction de la recherche et prévention du jeu pathologique", une division qui s'occupe d'organiser, de planifier et de subventionner tout ce qui se fait non seulement en termes de recherche mais également en termes de traitement du jeu compulsif.

C'est ainsi que, grâce aux subventions de Loto-Québec, au moins trois universités, (Laval, Uqam et McGill), ont pu monter des centres de recherches spécifiques sur cette maladie. Formés pour la plupart de psychologues, ces centres étudient à l'aide d'études et de sondages l'état de progression du jeu pathologique chez nous et les causes qui y mènent. De plus, en vue de développer des outils pour traiter cette pathologie, ces centres offrent des cliniques d'aide qui prennent en charge certains joueurs compulsifs et étudient scientifiquement leur comportement. Mais, faut-il le dire, plusieurs chercheurs de ces centres ressentent un certain malaise à l'idée d'être subventionné par l'organisme même qui promeut l'activité à l'origine des maux qu'ils traitent. Telle est, par exemple, l'opinion de Rina Gupta, directrice de la "Clinique de recherche et traitement de l'Université McGill" subventionné par Loto-Québec : on se sent mal à l'aise avec cela, admet-elle, mais on n'a pas tellement le choix.

Le problème des joueurs pathologiques se fait criant et cela particulièrement chez les jeunes, et on n'a pas d'autres sources de financement possible (journal "Voir" vol:14 NO:03 20 janvier 2000). Le hic viendrait du fait que, dans ces centres universitaires, tout projet de recherche doit d'abord être présenté et ensuite être accepté formellement par Loto-Québec pour être subventionné. De plus, Loto-Québec exige de ces centres un rapport bisannuel décrivant en détail leurs activités ainsi que des copies des publications scientifiques tirées de leurs travaux. Dans certains de ces centres toutefois, on ne se formalise pas trop du "contrôle" qui serait ainsi exercé par Loto-Québec. Ainsi en va-t-il par exemple du fondateur du "Centre de traitement des joueurs pathologiques de l'université Laval", le psychologue Robert Ladouceur, pour qui ce contrôle n'a pas d'importance et n'interfère en rien sur le sens ou la valeur des recherches effectuées. Il faut dire que M. Ladouceur bénéficie des "grâces" de Loto-Québec depuis une vingtaine d'années et en est en quelque sorte le porte-parole officiel.

Pour le psychologue Ladouceur, le jeu n'est pas mauvais en soi. Contrairement à la cigarette, dira-t-il, il peut même être bénéfique si l'on sait en garder le contrôle (Le Soleil, 25 juillet 1994 p.A1). Ainsi, toute l'approche de Ladouceur et de son équipe de chercheurs de l'Université Laval est une approche préventive : elle consiste à faire du joueur potentiel, qu'il soit jeune ou vieux, un joueur responsable, c'est-à-dire un joueur actif et heureux mais capable cependant de se contrôler face au jeu. Ainsi, dira-t-il au sujet des jeunes joueurs: "je ne veux pas empêcher les jeunes de jouer. Mon but est de les informer sur la fatalité du hasard et sur les dangers de croire qu'on peut l'influencer." (Le Soleil, 8 février 2001, p.A4). Voilà, évidemment, qui fait bien l'affaire de Loto-Québec : réussir à former des joueurs qui savent dépenser leur argent mais avec assez de modération pour ne pas devenir des joueurs compulsifs à charge. On comprend l'empressement de Loto-Québec à subventionner l'équipe de psychologues de M. Ladouceur.

Fier de son approche, le psychologue Ladouceur a même fait la tournée des écoles du Québec avec une cassette vidéo préparée à cet effet et produite au coût d'environ 45,000 dollars. Mais, demanderont évidemment plusieurs pédagogues, s'agit-il par là de faire de la prévention ou d'éveiller le jeune qui n'a que 12 ou 13 ans à l'existence de Loto-Québec et de ses nombreux produits ? Peu importe les intentions de Loto-Québec, rétorquera M. Ladouceur, ce qui important c'est que cette société d'État met à la disposition des chercheurs des fonds qui ne seraient pas disponibles autrement (Le Soleil, 15 juillet 1999 B7). D'ailleurs, selon M. Ladouceur, le Québec fait figure de proue à travers le monde dans sa lutte aux joueurs compulsifs.

Peut-être, mais les chiffres sur le nombre croissant de joueurs compulsifs ne viennent aucunement corroborer cette opinion. C'est même tout le contraire. En effet, la progression du nombre de joueurs compulsifs chez nous est effarante: entre 1989 et 1996 la proportion de joueurs compulsifs est passée de 1,2% à 2.1%. Il faut dire que depuis, plus personne ne s'entend sur les chiffres: selon différentes études, cette proportion se situerait aujourd'hui quelque part entre 2.4% et 6% de la population. Certains, comme Étienne Lizotte de la Clinique d'aide aux joueurs compulsifs de Hull (l'ONISAC), nous dit que c'est en réalité 8% de la population qui se trouve touchée par les problèmes reliés au jeu. Face à pareille augmentation, la valeur de la recherche universitaire et de ses outils ne perd-t-elle pas une grande partie de sa crédibilité?

À cette objection, M. Ladouceur se contentera du chiffre plus modeste de 2% de la population, ce qui, selon lui, n'est pas si pire puisque la norme mondiale se situerait quelque part autour de 2.1%. Financé par Loto-Québec, rétorquera cependant avec aplomb Étienne Lizotte, le psychologue Ladouceur a tout intérêt à diminuer le nombre des victimes du jeu (journal "Voir" vol 11 no 41, 9 octobre 1997, 10). À mettre tant d'efforts à banaliser le jeu et ses effets pervers, de quel côté, demanderont plusieurs, se situent réellement M. Ladouceur et son équipe?

D'autre part, on apprend qu'à l'UQUAM, un groupe de chercheurs du département de psychologie, dûment subventionnés par Loto-Québec, remettaient un "gratteux" de Loto-Québec en guise de récompense à ceux qui avaient accepté de répondre à leur questionnaire "scientifique" sur les habitudes de jeu (Le Devoir, 6 mai 2000, A3). Où en sommes-nous donc avec la recherche dans nos universités?...

Aussi, il n'est donc pas surprenant d'apprendre que plusieurs personnes œuvrant dans le milieu des joueurs compulsifs, écœurées de cette situation de patronage, réclament des recherches scientifiques indépendantes du programme subventionné par Loto-Québec. Telle est, entre autres, la demande formulée au ministère de la Santé et des services sociaux par la "Fondation québécoise d'aide aux joueurs compulsifs" (FQAJC). En quoi, demande-t-on, le traitement accordé aux joueurs compulsifs devraient-ils absolument relever de Loto-Québec? Et, pendant ce temps, des centres d'aide non universitaires mais, tout aussi valables et initiés par d'ex-joueurs compulsifs, telle la Maison Claude-Bilodeau de Sainte-Marie-de-Beauce, doivent se contenter des miettes que veut bien à l'occasion leur donner Loto-Québec.

Il est quand même troublant de réaliser que pendant que Loto-Québec s'ingénie par tous les moyens à inventer de nouveaux produits à l'intention des joueurs pour les amener à dépenser toujours plus, elle tente d'autre part de se donner une belle image et une bonne conscience en subventionnant des travaux dits "universitaires". Après tout, les soins psychologiques sont des soins de santé à part entière et ces soins de santé sont un droit fondamental et non un privilège que Loto-Québec se permettrait d'accorder à qui bon lui semble.